

Délibérations

Reçu au contrôle de légalité le mai 18 2026

Publié le 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 14 heures 30, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la salle de l'Odysée à Balma, sous la présidence de Janine GIBERT, doyenne de l'assemblée.

Etaient présents : AMIGO BOUYSSOU Annick (Toulouse Métropole), ARSAC Olivier (Toulouse Métropole), ASTRUC Thierry (CC Val Aïgo), BERKMAN Ingrid (Toulouse Métropole), BEZERRA Gil (Toulouse Métropole), CAPEL Jean-Baptiste (CC Coteaux du Girou), CHARPENTIER Stéphane (CA Grand Ouest Toulousain), DE GRANDIDIER Marc (CC Coteaux de Bellevue), ESPIC Bruno (Toulouse Métropole), FLORES Roger (CC Hauts Tolosans), GENNARO SAINT Christine (Toulouse Métropole), GIBERT Janine (CC du Frontonnais), GOFFRE PERDROSA Inès (Toulouse Métropole), GOMES Didier (CC Coteaux du Girou), LAMANT Sophie (Toulouse Métropole), LAMRHANI Mostafa (Toulouse Métropole), MAUREL Cédric (CC Val Aïgo), PETITDIDIER Victor (Sicoval), SAVIGNY Thierry (CC Coteaux de Bellevue), TERRAIL-NOVES Vincent (Toulouse Métropole), URSULE Béatrice (Toulouse Métropole)

Etaient excusés : ALVES Christophe (Toulouse Métropole), ANDREU SEIGNE Aurélien (Toulouse Métropole), BARRAQUE-ONNO Véronique (Toulouse Métropole), CAVAGNAC Hugo (CC du Frontonnais), MOIGN Jean-Louis (CC Hauts Tolosans)

Excusés ayant donné pouvoir : ANDREU SEIGNE Aurélien (Toulouse Métropole) à URSULE Béatrice (Toulouse Métropole), CAVAGNAC Hugo (CC du Frontonnais) à GIBERT Janine (CC du Frontonnais), MOIGN Jean-Louis (CC Hauts Tolosans) à FLORES Roger (CC Hauts Tolosans)

Etaient absents : CROUZIL Bernard (Sicoval), KOUNOUGOUS Anicet (Toulouse Métropole), MAILLARD Marie (Toulouse Métropole), QUEVAL Florence (CA Grand Ouest Toulousain), TRONCO Jean-Luc (Sicoval), WAECHTER Xavier (Sicoval)

Date de la convocation : MARDI 5 MAI 2026

Secrétaire de séance : MAUREL Cédric

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	11	10	21
Votants	11	10	21
Pouvoirs	1	2	3
Total de voix	24	12	36
Abstentions	-	-	-
Votes contre	-	-	-
Votes pour	24	12	36

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20260512-D2026-14-DE
Date de télétransmission : 19/05/2026
Date de réception préfecture : 19/05/2026

D2026-14 – Election du Président du syndicat mixte DECOSSET

Madame Janine GIBERT, en sa qualité de doyenne d'âge de l'assemblée, préside les opérations de vote relatives à l'élection du Président du Syndicat mixte Decoset. Elle procède à l'appel nominal des délégués.

L'élection du Président s'effectue en application de l'article L2122-7 du code général des collectivités territoriales relatif aux modalités d'élection du maire, applicable par renvoi des articles L 5711-1 et L 5211-2 dudit code, au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutins aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection est acquise à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, c'est le candidat le plus âgé qui est déclaré élu.

Il est procédé à l'appel à candidatures.

Monsieur Vincent TERRAIL-NOVÈS est candidat à la présidence du Syndicat mixte Decoset,

Il est procédé à l'appel à candidatures pour les postes d'assesseurs. Monsieur DE GRANDIDIER Marc, Mme LAMANT Sophie, Monsieur LAMRHANI Mostafa et Monsieur PETITDIDIER Victor se portent candidats et sont désignés assesseurs des 2 bureaux de vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins :	36
A déduire (bulletins blancs-nuls) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	36
Majorité absolue :	30

Monsieur TERRAIL-NOVÈS a obtenu 36 voix et a été proclamé Président du Syndicat mixte Decoset.

Vu les articles L 5711-1, L 5211-2, L 2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Decoset approuvés par arrêté du 22 janvier 2026 du Préfet de la Haute-Garonne conférant à chacun des 16 délégués de Toulouse-Métropole deux voix,

Le Comité syndical, après le bon déroulé des opérations de vote et compte-tenu des résultats du scrutin :

- **COMPTABILISE** 36 suffrage exprimé pour Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES ;
- **PROCLAME** Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES Président du syndicat mixte DECOSSET et le déclare installé dans ses fonctions ;

- **AUTORISE** Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

Fait à Balma, les jour, mois et an susdits.

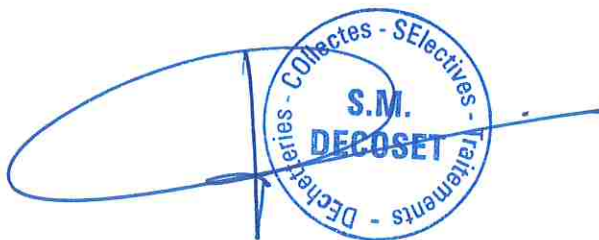
POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRÉSIDENT,

Vincent TERRAIL-NOVES

Secrétaire de séance

Cédric MAUREL



Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20260512-D2026-14-DE
Date de télétransmission : 19/05/2026
Date de réception préfecture : 19/05/2026